

Sujet: [INTERNET] A 10 chemin engins agricoles

De : Angélique MARQUET <marquet.angelique@wanadoo.fr>

Date : Fri, 23 Feb 2018 14:56:10 +0100 (CET)

Pour : pref-ep-2x3voiesa10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

remarque enquête publique

un ensemble d'agriculteurs habitant ou exploitant des parcelles sollicitent un prolongement de la VC10 vers le chemin rural le long de l'autoroute qui faciliterait le transit des exploitants sans emprunter les routes et éviterait des prolongements de parcours assez lourds à gérer dans nos structures

A10 VC10chemin.pdf	Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
---------------------------	---

Les agriculteurs soussignés demandent que, à l'occasion des travaux d'élargissement de l'autoroute A10, la déviation des villages de Vaux derrière l'habitation « La Gravière » soit achevée afin de permettre le passage direct des engins agricoles entre la zone de « La Pointe - Le Buisson rond » et la vallée de la Manse puis Noyant et l'île Bouchard.

Une partie de cette déviation a été réalisée lors de la construction en 1975 afin de rétablir cette liaison mais non poursuivie. Cette déviation en Chemin Rural a été discutée lors de la révision du PLU de Sainte Maure de Touraine et inscrite dans les orientations de ce PLU.

GAEC MARQUET
3 La Chabuterie - Villages de Vaux
37800 Sainte Maure de Touraine
SIREN 482 306 727 00017 RCS Tours
02 47 34 95 16

The image shows several handwritten signatures in blue ink. One signature is positioned directly below the GAEC MARQUET stamp. To the right, there are three more signatures, with the top one being the most prominent and slanted. Below these, there are two more signatures, one on the left and one on the right, both appearing to be crossed out or less distinct.